



## *Land of Confusion*

Avec la bascule en juin de ce vaisseau-amiral qu'est Fresnes, la moitié de la France pénitentiaire a dorénavant quitté la prose grisâtre de GIDE pour les accords dissonants de GENESIS.

Si la Gestion Informatisée de la DEtention a pour elle l'avantage des habitudes, et du formatage auquel elle a soumis les personnels pénitentiaires pendant plus de quinze ans, la nostalgie qu'elle génère ne provient pas seulement de là.

En effet la GEstion Nationale de la population sous Ecroû pour le Suivi Individuel et la Sécurité (il fallait le trouver) réussit le tour de force, après un démarrage catastrophique en Pays-de-la-Loire de poursuivre un développement consternant à chaque nouvelle extension. Procurer, au bénéfice d'une simple « *ergonomie plus conviviale* », une régression dans les facultés proposées aux utilisateurs, relève en effet de l'exploit.

Ce n'est pas faute que les collègues nantais et angevins aient pourtant tiré la sonnette d'alarme durant la phase dite « de pilote », avant bien que d'autres fassent de même et relèvent les manques de l'applicatif. Comment se réjouir que la *Lettre des Cadres* du 22 juin rapporte fièrement la constitution d'un « club des utilisateurs » qui s'est réuni pour la première fois le 25 mai 2015, deux ans après le début du déploiement ? Et ce pour étudier...120 remarques remontées des établissements ! Un nombre si élevé n'est pas arrivé en quelques jours ou même semaines. Ce sont des mois qui ont été perdus par manque d'association des « bureaux métier » de la DAP, ou par désintérêt à les entendre. La composition de club très select est d'ailleurs intéressante puisque n'y a obtenu son bristol qu'un seul acteur de terrain (établissement), et encore fraîchement « genesiste ».

Les personnels des greffes –services déjà souvent sinistrés- subissent du fait de GENESIS - qui aurait dû leur simplifier la tâche - une surcharge de travail particulièrement mal venue au moment où la réforme pénale entre en vigueur. Nous étions restés quelque peu perplexes aux propos de la ministre annonçant le pré-budget 2015 et expédiant la question d'un « *dans les greffes, il faudra mettre un coup de*

*collier* ». La lettre tardive de la directrice de l'administration pénitentiaire (le 18 mai 2015) pour les couvrir d'éloges suffira-t-elle à mettre du baume au cœur de nos agents ? Elle précède de quelques jours le communiqué pour le moins critique de la très majoritaire Union Syndicale des Magistrats qui a fini par s'émouvoir des conséquences genesiennes sur la marche de l'activité judiciaire, et ce au point d'en demander le report....

Les personnels administratifs ne savent plus non plus, au son de GENESIS, sur quel pied danser, lorsque les improvisations du logiciel débitent les comptes nominatifs au hasard par exemple ou envoient aux oubliettes les rendez-vous des parloirs. La situation devient parfois complètement confuse, comme lorsqu'un fonctionnaire solitaire quelque part devant son ordinateur eut le malheur de cliquer au mauvais endroit et de faire disparaître la totalité des centaines situations pénales des administrés d'un établissement d'Ile-de-France.

Les agents et cadres de la détention, en difficulté pour réaliser pour ce b-a-ba que représente la validation des effectifs ou les mutations de cellule, subissent en plus la pression d'une population carcérale consommatrice de services en détention et habituée à une prestation précise et rapide. Que penser de ce détenu, malheureux incroûlé au milieu de tous ses congénères qui avaient eux subi la bascule avec succès ? Vrai-faux détenu, il hantait son centre de détention sans pouvoir prétendre à la moindre cantine, au moindre parloir, et en contrepartie jouissant soudain d'une immunité disciplinaire inespérée. En cet été surpeuplé, ces innombrables cas d'espèce ne sont pas pour nous rassurer, car si génial et dédié soit-il à la gestion de la détention, ce n'est pas GENESIS qui va monter aux étages ou descendre dans les cours de promenade pour calmer les esprits échauffés, ni respirer l'air vicié des pneus brûlés pour apaiser les esprits échaudés.

Et le directeur, qui sera « *toujours l'homme le plus inquiet d'une prison* » si l'on en croit George Bernard Shaw, avait-il besoin de cette sourde angoisse supplémentaire ?

La question de la qualité et de l'homogénéité des équipes dédiées se pose également lorsque l'on sait qu'une grande maison d'arrêt francilienne s'est trouvée dans l'impossibilité de procéder à de nouveaux écrous pendant deux jours, avant de connaître de nouveau cette difficulté un peu plus tard, et ce sans autre réponse qu' « *il faut réapprendre à opérer manuellement des écrous* », alors qu'il ne s'agissait que d'un problème de paramétrage précédemment résolu en 3 heures dans un établissement breton.

Et, ce qui n'est pas le moindre des paradoxes en ces temps où l'administration pénitentiaire cherche à juste titre à s'inscrire dans une logique de développement durable, les blocages de GENESIS comme sa lourdeur (grande sectorisation des informations, notamment individuelles) conduisent à une (ré)utilisation intense de l'outil-papier.

Il ne paraît pas pour autant souhaitable de renoncer, l'investissement consacré en budget et en temps de formation étant déjà trop important. Nous nous ferons progressivement à ce logiciel et à ses particularités (comme à sa novlangue qui nous

impose d' « établir » lorsque nous voulons imprimer). Il risque cependant, même lorsque l'outil sera fiable, de demeurer chronophage du fait même de son architecture, or le temps est une denrée rare de notre côté des barreaux.

Dans la lettre de mission qu'elle a adressée le 28 avril 2015 à la directrice de l'administration pénitentiaire, la garde des Sceaux souhaite la réalisation du cahier des charges de la version 2 de GENESIS. Il conviendrait qu'un audit exhaustif de la version 1 soit préalablement réalisé.

A ce jour, GENESIS est en effet un échec méthodologique aboutissant à des aberrations fonctionnelles. GIDE n'était pas à ce point en bout de course qu'il fallait repartir d'une page blanche. Certains (et pour quels coûts initial et final ?) auraient-ils voulu jouer aux aventuriers de l'informatique en dépit, et en fin de compte au détriment, des besoins de nos métiers ?

Nous demandons par conséquent la sécurisation des établissements par la stabilisation de l'outil avant toute nouvelle extension.

### ***Le Syndicat National des Directeurs Pénitentiaires***

*Merci de ne pas établir ce communiqué, GENESIS ayant abattu assez de forêts comme cela*

**Syndicat National des Directeurs Pénitentiaires- CFDT**  
46 avenue de Paris - 94800 Villejuif  
Tél 06 87 23 65 14 Courriel : [sndp.contact@gmail.com](mailto:sndp.contact@gmail.com)  
[www.directeurs-penitentiaires.org](http://www.directeurs-penitentiaires.org)